

Les Échos de Fursac N° 12

COVID-19

Covid-19 : à Fursac, comme partout, le pourcentage de personnes vaccinées progresse. Il s'agit de la seule solution à long terme pour enrayer la propagation de l'épidémie qui bouleverse nos vies depuis un an et demi. Pour nos agents, le travail s'en est trouvé considérablement accru avec la nécessité de plus de nettoyage et de désinfection des locaux communaux, notamment à l'école.

Boucherie

Soumis à de nombreuses contraintes réglementaires, le programme de transformation du magasin Villedieu en boucherie est désormais lancé. Les premières études de l'architecte ont été rendues début septembre.

Station d'épuration

La construction d'un dessableur derrière la Poste permettra de prolonger la durée de vie des pompes de la station d'épuration. La construction de celle-ci était rendue obligatoire du fait de l'état par la réglementation. En 2018, afin de permettre son financement, la collectivité a voté à l'unanimité une augmentation du tarif de l'assainissement après de nombreuses années sans revalorisation. Cette augmentation est actuellement contestée par une dizaine de concitoyens qui estiment cette décision illégale, ils ont saisi le tribunal administratif.

Cette année, les fossés des routes auront été nettoyés trois fois, permettant une meilleure circulation des usagers.

Avec le temps pluvieux de cet été, les agents n'ont pas non plus chômé pour passer la tondeuse. L'herbe repoussait aussi vite qu'elle était coupée ! L'interdiction d'utiliser du désherbant ne permet plus aujourd'hui d'obtenir un résultat aussi net qu'auparavant. Pour autant, notre bourg reste très agréable, notamment avec la mise en place de fleurs au printemps.

Il y a quelques mois, la commune a décidé l'achat d'une mini-pelle sur roues d'occasion. Ce choix s'est avéré judicieux puisque cet équipement a permis d'intervenir à de nombreuses reprises sans prestataire extérieur.

Animaux

Plusieurs appels à la mairie nous ont alerté sur des soucis d'errance d'animaux, principalement de chiens, qui peuvent se montrer agressifs. Pour mémoire, la divagation d'animaux est proscrite et peut être punie d'une amende par les forces de l'ordre.

Plusieurs d'entre vous ont également souligné les problèmes engendrés par la prolifération de chats errants. Afin de mettre en place rapidement une campagne de stérilisation, nous vous demandons de nous indiquer combien de chats divaguent actuellement près de vos domiciles.

Voisinage

Là encore, la mairie reçoit des appels, trop nombreux, et parfois fort désagréables pour les secrétaires, faisant état de petits soucis rencontrés entre voisins. Bien souvent, il suffit d'en discuter entre personnes concernées et tout rentre dans l'ordre. Et c'est beaucoup plus simple pour tout le monde !

Maison de santé

Les travaux de la maison de santé se poursuivent, la maçonnerie, la couverture sont finies, les portes et fenêtres sont posées. Les travaux à l'intérieur sont en cours de finition. Nous espérons la mise en fonction dans les prochaines semaines.



Gymnase

À la suite de l'enquête qu'il a eu au mois d'avril, nous avons eu 92 retours d'enquête. La grande majorité de celle-ci se sont avérées favorables à ce projet que nous continuons de faire évoluer par la rencontre de plusieurs acteurs ainsi qu'une visite de gymnase en Dordogne qui était prévue fin août.

Voirie

Plus de 150 tonnes de tout-venant vont être livrées pour l'entretien des pistes créées par les associations foncières. Plus de 100 000 euros de dépenses sont prévues pour l'entretien des routes, tant en goudronnage qu'en point-à-temps.

Les trottoirs du Ri-Courant ont été goudronnés, le lotissement s'en trouve plus accueillant.

Les allées du cimetière de Paulhac ont été refaites et goudronnées. Elles en avaient bien besoin.



Les murs intérieurs ainsi qu'un mur extérieur du cimetière de Saint-Etienne seront également refaits cet automne.

Comme prévu, la passerelle sur le Peyroux doit voir le jour dans les prochaines semaines. Elle permettra la création d'un circuit de randonnée autour du bourg partant du parking route de Grand-Bourg.